Luxembourg, le 29 juillet 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI
Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur au sujet de l'intervention des hélicoptères de la *Luxembourg Air Rescue (LAR)* en cas d'incendie de surfaces et/ou de forêt :

« Selon les informations relayées dans la presse, la LAR « est en possession depuis une bonne dizaine d'années d'un "bami-bucket", un grand seau qui peut être fixé à un hélicoptère, rempli d'eau et vidé en cas d'incendie de surfaces ou de forêt ».

Toujours selon cette source, la LAR ne pourrait cependant utiliser cet équipement à cause d'un règlement européen de 2016 obligeant les pilotes des hélicoptères à suivre des formations spécifiques, formations qui s'avérèrent très coûteuses. Sollicité par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur et du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), le Gouvernement aurait d'ailleurs refusé toute prise en charge de frais.

Partant, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Intérieur :

1. *Madame la Ministre peut-elle confirmer les informations relatées ci-dessus ?*
2. *Quand est-ce qu'une telle demande de prise en charge, sinon de participation de frais a été adressée au ministère de l'Intérieur, respectivement à la direction du CGDIS ? Quels étaient les motifs de refus de la demande ?*
3. *À combien s'élèvent les frais de la formation spécifique pour le transport de matériel de combat d'incendies ?*
4. *Lors des récents incendies de surface au Val de Hamm et à Rumelange, est-ce que les services du CGDIS ont demandé de*

l'assistance aérienne d'un pays voisin ? Dans l'affirmative, à combien s'élèvent les frais de ce support aérien ?

5. *Le ministère de l'Intérieur a-t-il conclu une convention avec un pays voisin qui garantit un support aérien depuis l'étranger en cas de besoin ?*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député